



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

Japon

Question écrite n° 103694

Texte de la question

M. Éric Raoult souhaite attirer l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la récente visite du Premier ministre japonais au sanctuaire de Yasukuni, le 15 août dernier. En effet, cette visite, lors d'une date symbolique rappelant la capitulation de l'armée japonaise durant la Seconde Guerre mondiale choque les gouvernements comme les populations chinoises et coréennes. Cette attitude paraît quelque peu provocatrice dans un contexte de montée des nationalismes dans cette région du monde. Cette attitude du Premier ministre Junichiro Koizumi a fait l'objet de différentes critiques et polémiques au Japon et dans toute cette partie du monde. C'est pourquoi, en raison des tensions existantes avec la Corée du Nord, la communauté internationale ne peut rester insensible à cette situation qui suscite des réactions dans ce secteur géographique. Il lui demande donc de lui indiquer la position de la France face à cet événement.

Texte de la réponse

La France maintient une étroite relation avec le Japon qui constitue un partenaire politique et économique majeur en Asie. La poursuite d'un dialogue stratégique dense sur les grandes questions mondiales et sur les coopérations technologiques, le soutien à l'ambition de Tokyo d'obtenir un siège de membre permanent au Conseil de sécurité des Nations unies, la préparation du 150e anniversaire des relations diplomatiques franco-japonaises constituent quelques-uns des grands axes de notre coopération. Le Japon est aussi une grande démocratie asiatique avec laquelle la France partage nombre de valeurs. Le dialogue politique très étroit que nous maintenons avec Tokyo permet à nos deux pays d'aborder les sujets en toute franchise. Les Japonais nous font part de leurs inquiétudes relatives à notre projet de lever l'embargo européen sur les ventes d'armes à destination de la Chine et nous répondons à cette inquiétude en rappelant les objectifs de ce projet, qui ne vise pas à accroître quantitativement ou qualitativement les transferts d'armements européens à la Chine, mais à mettre fin à une situation anachronique, pour bâtir progressivement un véritable partenariat stratégique entre l'Union européenne et la Chine. Dans l'autre sens, nous ne manquons pas de faire valoir auprès du Japon l'importance que nous attachons à la stabilité régionale en Asie, tout particulièrement entre le Japon, la Chine et la Corée du Sud. En ce qui concerne la visite du Premier ministre Koizumi au sanctuaire Yasukuni le 15 août dernier, la France a souligné qu'elle faisait confiance à Tokyo, Pékin et Séoul pour résoudre par le dialogue leurs différends. Nous avons cependant indiqué à nos amis japonais que la présence, adjacente au sanctuaire, d'un musée à la tonalité révisionniste ainsi que l'inscription dans le sanctuaire des noms de quatorze criminels de guerre, créaient une ambiguïté, et que l'émotion suscitée dans la région par cette visite était sincère et légitime. La visite du nouveau Premier ministre japonais, M. Shinzo Abe, à Pékin et Séoul début octobre a constitué une relance des contacts de haut niveau entre le Japon et ses voisins. Elle crée aujourd'hui un nouveau climat positif dans la région. La France salue ces évolutions et fait confiance à ses partenaires d'Extrême-Orient pour régler en bonne intelligence les différends qui peuvent subsister. Nous évoquons par ailleurs régulièrement, avec ces pays, l'expérience de la réconciliation franco-allemande et les mécanismes de sécurité régionale qui ont été mis en place en Europe, en leur manifestant notre disponibilité à présenter plus en profondeur, s'ils en manifestaient le souhait, ces coopérations qui ont permis de renforcer la stabilité et la

sécurité du continent européen.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103694

Rubrique : Relations internationales

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 septembre 2006, page 9470

Réponse publiée le : 5 décembre 2006, page 12677